



Extrait du registre des délibérations

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Mercredi 25 février 2026

Albertville, Allondaz, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennoz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grignon, Hautecluse Les Salles
La Bâthie, La Giétaz, Marthod, Mercury, Montailleur, Montblan, Notre-Dame-de-Beilecombe, Notre-Dame-des-Millières, Pallud, Plancherine, Queige, Ragnaux, Sainte-Hélène-sur-Isère
Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournon, Tour-en-Savoie, Ugine, Venthou, Verrens-Arvey, Villard-sur-Doron

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 18 février 2026, s'est réuni le Mercredi 25 février 2026 à 18h00, en séance publique à la Salle polyvalente à Frontenex, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 73 / Quorum : 37

Nombre de délégués présents :

53 délégués présents dont 1 suppléant

Nombre de membres représentés : 7

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Fatiha	BRIKOU AMAL
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON
ALBERTVILLE	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
ALBERTVILLE	Lysiane	CHATEL
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Jean-François	DURAND
ALBERTVILLE	Laurent	GRAZIANO
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO
ALBERTVILLE	Philippe	PERRIER
ALBERTVILLE	Dominique	RUAZ
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND
ALLONDAZ	Frédérique	DUC
BATHIE (LA)	Jean-Pierre	ANDRE
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE
CESARCHES	Hervé	MURAZ DULAURIER
CEVINS	Philippe	BRANCHE
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FRONTENEX	Claude	DURAY
GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET
GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET

GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRESY SUR ISERE	François	GAUDIN
GRIGNON	François	RIEU
HAUTELUCE	Bernard	BRAGHINI
MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Evelyne	MARECHAL
MERCURY	Alain	ZOCCOLO
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI
QUEIGE	Edouard	MEUNIER
ROGNAIX	Patrice	BURDET
SAINT NICOLAS LA CHAPELLE	Ghislaine	JOLY
SAINT PAUL SUR ISERE	Robin	DEVRIEUX-PONT
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO
TOURNON	Sandrine	BERTHET
TOURS EN SAVOIE	Yann	MANDRET
UGINE	Michel	CHEVALLIER
UGINE	Mustapha	HADDOU
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REVIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ

Délégués suppléants présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
MONTHION	Jean-Marc	SOULLIE

Délégués représentés :

Bérénice LACOMBE	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Claudie LEGER	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Philippe PERRIER
Sabrina BARBERO	LA BATHIE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre ANDRE
Lina BLANC	GRIGNON	Ayant donné pouvoir à François RIEU
Jean- Claude SIBUET-BECQUET	MONTAILLEUR	Ayant donné pouvoir à Yann MANDRET
Sophie BIBAL	UGINE	Ayant donné pouvoir à Pierre LOUBET
Emmanuel HUGUET	VILLARD SUR DORON	Ayant donné pouvoir à Christian FRISON ROCHE

Simon OUVRIER BUFFET est le Secrétaire de séance.

Objet : Forêt – Renouvellement de l’opération de sensibilisation « Vis ma vie de bûcheron » - Signature de la convention entre la Communauté d’Agglomération Arlysère, l’ASDEFS, l’ONF et COFORET pour l’année 2026

Rapporteur : M. le Président

La forêt couvre 40 600 ha, soit environ 53 % du territoire d’Arlysère. Elle constitue une richesse à la fois écologique, environnementale, économique, mais présente aussi de nombreux enjeux : conflit d’usage, bassin économique pour le territoire, difficultés d’accès et de valorisation liées à la géographie, maintien de sa multifonctionnalité...

La Communauté d’Agglomération d’Arlysère s’est engagée dans une Charte forestière de territoire, signée en décembre 2024, visant à accompagner et conforter une gestion durable du patrimoine forestier, et à accompagner les filières liées à la gestion forestière et la production de bois énergie et de bois d’œuvre. La fiche action 2.4 de la Charte (maintenir la multifonctionnalité de la forêt) prévoit des actions de sensibilisation du grand public.

C’est ainsi que dans le cadre d’un projet de sensibilisation à la réalité et au quotidien de l’exploitation et des métiers forestiers, la Communauté d’Agglomération d’Arlysère, l’Association Des Entreprises Forestières des Savoie (ASDEFS), l’Office National des Forêts et la coopérative forestière COFORET organisent depuis 2022 des visites de chantiers d’exploitation forestière sous le titre « Vis ma vie de bûcheron ».

Cette opération s’inscrit également dans un cadre à l’échelle régionale avec Fibois AURA qui développe une communication homogène pour l’ensemble des territoires la proposant : charte graphique, site internet...

Ces visites ont pour objectif de :

- valoriser le rôle social du métier de bûcheron auprès du grand public,
- sensibiliser le grand public à la gestion des forêts et aux besoins de l’exploitation forestière pour répondre aux enjeux de développement durable de la société,
- ouvrir un espace de dialogue lié à l’utilisation des ressources en bois et à l’usage de la forêt.

Les publics cibles sont le grand public, les élus, les touristes, et les usagers locaux de la forêt. La portée de l’événement est souhaitée à l’échelle de la Communauté d’Agglomération Arlysère et est ouverte à l’échelle départementale. Le nombre d’inscriptions est limité à 15 personnes par opération pour des raisons de sécurité. Les visites durent une demi-journée.

Chaque année, elle a été actée par la signature d’une convention délibérée respectivement le 30 juin 2022, le 29 juin 2023, le 24 mars 2024 et le 20 mars 2025 entre la Communauté d’Agglomération Arlysère, l’ASDEFS, l’ONF et COFORET.

Au total, elles ont permis de sensibiliser près de 261 personnes à l’occasion de 15 visites sur 10 chantiers forestiers différents. Les retours sont toujours positifs et les discussions enrichissantes.

Cette opération peut être renouvelée pour l’année 2026 avec l’organisation de 6 sorties. 4 visites seraient prévues sur la période estivale et 2 subordonnées à d’autres événements, comme par exemple le temps fort « Forêt » prévu dans la programmation du Dôme Théâtre.

Le budget prévisionnel du projet sera établi pour un montant maximum de 4 700 € TTC comprenant des prestations d’animation pour un montant maximal de 4 000 € TTC et une prestation de

communication (presse) d'un montant maximal de 700 € TTC. Les sommes sont inscrites au budget 2026.

Une subvention sera demandée au Département de la Savoie : Mesure 4.1 Sensibiliser à la gestion forestière et promouvoir la filière bois de Savoie du Contrat de filière Forêt – Bois 2024-2027 (taux de 80 % adossé à un plafond dépendant de la portée des manifestations), soit un reste à charge prévisionnel pour la CA Arlysère maximal de 3 000 €.

Ainsi, il convient d'approuver la signature d'une nouvelle convention pour l'année 2026 dont le projet est joint en annexe.

Vu l'avis favorable de la Commission Agriculture et Forêt,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ***approuve le renouvellement de l'opération de sensibilisation « Vis ma vie de bûcheron » sur le territoire d'Arlysère pour l'année 2026 ;***
- ***autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à solliciter le Département afin de bénéficier d'un soutien financier pour la mise en œuvre de cette opération ;***
- ***autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer la convention afférente ;***
- ***autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à effectuer les démarches nécessaires et à signer tous les documents se rapportant à ces affaires.***

Le secrétaire de séance
Simon OUVRIER-BUFFET



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

